



LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE

Siège social: ADYAR, Chennai 600 020, Inde

Demande d'admission - Association Théosophique Canadienne

Jennifer Hay, Trésorière Nationale
8 Lear Street, Ajax, On, Canada, L1Z 1N3
treasurer.atcta@gmail.com

Les trois buts de la Société théosophique sont:

- Former un noyau de la Fraternité Universelle de l'Humanité, sans distinction de race, credo, sexe, caste ou couleur.
- Encourager l'étude comparée des religions, des philosophies et des sciences.
- Étudier les lois inexpliquées de la Nature et les pouvoirs latents dans l'Homme.

Ayant bien considéré les 3 objets de la Société Théosophique et y étant en sympathie, je désire devenir membre de la Société, et accepte de me conformer à ses règles.

Signature.....Date: J.....M.....A.....

Signature des parents ou du tuteur si la personne est mineure

[S.V.P. imprimer en lettres carrées]

Nom.....Prénom.....

Adresse.....Municipalité.....

Province.....Pays.....Code postal.....

Téléphone Cellulaire.....Courriel

La Société ne publie aucun répertoire des membres - aussi si vous désirez que des groupes de notre Société vous contactent pour des événements dans votre région - veuillez indiquer votre accord en cochant. Oui ☐ Non ☐

Si vous avez déjà fait partie de la Société, svp remplir la ligne suivante: Nom utilisé.....

Période.....Pays.....

Note: Si votre demande pour devenir membre est faite par l'intermédiaire d'une branche ou d'un groupe d'étude, le/la secrétaire du groupe remplira cette section et fera parvenir ce formulaire avec votre cotisation au nom de l'Association Théosophique Canadienne. Notez qu'un membre pourra sur simple demande devenir un membre "indépendant" ou se rattacher à un autre de nos groupes, c'est toujours son choix.

Nom de la Branche ou Groupe d'étude.....

Signature du secrétaire du groupe.....Date.....

Cette section doit être remplie par un directeur national de l'ATC, qui fera parvenir votre demande à la Société Théosophique Internationale, Adyar.

Numéro de diplôme: Date d'enregistrement : J.....M.....A.....

Signature de l'officier national.....

Note : La cotisation nationale est de \$40.00 par année, pour un membre individuel et de \$60.00 pour 2 membres de la même famille vivant à la même adresse – et couvre la période commençant le premier mai jusqu'au 30 avril de l'année suivante. Une nouvelle demande signée à partir du mois de janvier et jusqu'au 30 avril, bénéficie de cette période sans frais. Pour être recevable, toute demande doit être accompagnée de la cotisation annuelle faite au nom de l'Association Théosophique Canadienne. Cette cotisation peut être faite par chèque ou par virement électronique à treasurer.atcta@gmail.com

En devenant membre de l'ATC, vous êtes automatiquement membre de l'Ordre de Service Théosophique. Ceci n'ajoute en rien à vos obligations en tant que membre. Vous recevrez, via le Porteur de Lumière et nos infos lettres des informations concernant l'OST et vous pourrez ainsi vous impliquer dans cet aspect plus pratique de la Théosophie, si vous le souhaitez.